

## **Analyse des défaillances des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) Marocaines durant la période de Covid-19 et la contribution des banques participatives : Une approche multivariée**

### **Analysis of the failures of Moroccan Micro, Small and medium-sized enterprises (MSMEs) during the Covid-19 period and the contribution of participatory banks: A multivariate approach**

**OMERANI Driss**

Enseignant-Chercheur en Sciences Economiques

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Marrakech

Université Cadi Ayyad – Maroc

Laboratoire de Recherche en Innovation, Responsabilités et Développement Durable (INREED)

**D.omerani@uca.ma**

**EL FIGUIGUI Lamya**

Doctorante en Sciences Economiques

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Marrakech

Université Cadi Ayyad – Maroc

Laboratoire de Recherche en Innovation, Responsabilités et Développement Durable (INREED)

**Lamyaelfiguigui@gmail.com**

**ATITAOU Asmae**

Doctorante en Sciences Economiques

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Marrakech

Université Cadi Ayyad – Maroc

Laboratoire de Recherche en Économie Sociale et Solidaire, Gouvernance et Développement (LARESSGD)

**Asmae.atitaou@gmail.com**

**Date de soumission :** 31/12/2022

**Date d'acceptation :** 30/01/2023

**Pour citer cet article :**

OMERANI D. et al. (2023) «Analyse des défaillances des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) Marocaines durant la période de Covid-19 et la contribution des banques participatives : Une approche multivariée», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 6 : Numéro 1 » pp : 591 - 614

## Résumé :

En termes de force et de flexibilité, les TPME (très petites, petites et moyennes entreprises) sont considérées comme une source intéressante de croissance économique. L'émergence du coronavirus au Maroc a entraîné la fragilité et le risque de dysfonctionnement d'entreprises. Dès l'apparition des premiers cas d'infection, notre pays a annoncé l'état d'urgence sanitaire. Dans ce cadre, Sanad Tamwil, fenêtre participative de la Caisse Centrale de Garanties (CCG) a signé une convention avec les banques participatives. Cette collaboration a donné naissance à deux nouvelles offres de financement : Damane Moubachir et Damane Dayn.

L'objectif de notre recherche est de se concentrer particulièrement sur la contribution des banques participatives au financement des TPME durant la période de la crise due au Covid-19. Dans cette optique, une étude confirmatoire a été réalisée auprès d'un échantillon de 107 TPE et PME marocaines de différents secteurs pour déterminer les variables expliquant leur attitude envers les produits de financement, d'une manière générale, et envers les deux nouveaux produits lancés par Sanad Tamwil pendant la période de crise (Damane Dayn et Damane Moubachir) d'une manière particulière. L'analyse a révélé les facteurs les plus prédictifs lors du choix de ces produits.

**Mots clés :** TPE ; PME ; Covid-19 ; Banque participative.

## Summary:

In terms of strength and flexibility, the TPMEs (very small, small and medium enterprises) are considered an interesting source of economic growth. The emergence of the coronavirus in Morocco has led to the fragility and the risk of dysfunction of companies. As soon as the first cases of infection appeared, our country announced a state of health emergency. In this context, Sanad Tamwil, participatory window of the Caisse Centrale de Garanties (CCG) has signed an agreement with the participatory banks.

This collaboration has given birth to two new financing offers: Damane Moubachir and Damane Dayn. The objective of our research is to focus particularly on the contribution of participatory banks to the financing of SMEs during the period of the crisis due to Covid-19. To this end, a confirmatory study was conducted with a sample of 107 Moroccan VSEs and SMEs from different sectors to determine the variables explaining their attitude towards financing products in general and towards the two new products launched by Sanad Tamwil during the crisis period (Damane Dayn and Damane Moubachir) in particular. The analysis revealed the most predictive factors when choosing these products.

**Keywords:** VSE; SME; Covid-19; Participatory banking.

## Introduction

Pour la première fois, une épidémie a affecté, de manière tragique, sur le plan social, économique, politique et sanitaire, les sociétés du monde entier (Vaudano, et al., 2020). Cette situation a poussé l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à déclarer le 11 mars 2020, pour la sixième fois seulement de son histoire, une "urgence de santé publique" (OMS, 2020).

Cette pandémie a déclenché une crise mondiale où des personnes perdent leur vie et d'autres leur emploi. Par conséquent, cette crise a engendré non seulement un problème de santé, mais aussi un problème socio-économique qui limite le développement mondial durable (Nicola, 2020).

La propagation du coronavirus a engendré, au niveau national, une baisse de la production et des exportations, une dégradation des revenus, une augmentation du chômage et du déficit budgétaire avec un accroissement de la dette publique (rapport CESE 2020). L'impact négatif sur la demande a été traduit par une diminution du niveau de la consommation et de l'investissement chez les entités économiques. Quant à l'impact négatif sur l'offre, il s'est exprimé par un recul, voire un arrêt, de la production pendant le confinement strict (Ninich, et al., 2021).

D'une manière générale, les mesures prises, pour endiguer la propagation du covid-19, ont eu un impact négatif considérable sur les productivités des économies mondiales. En effet, les interdictions de rassemblements publics, de voyages et de manifestations ont particulièrement affecté tous les secteurs et plus particulièrement ceux de l'hôtellerie et du tourisme. De même, l'activité de la majorité des entreprises a été réduite de près de 90% en 2020 (Fernandes, 2020).

En sachant que les interventions varient d'un pays à l'autre, la plupart des gouvernements ont mis en place des plans de relance économique ; à savoir : l'injection des fonds pour atténuer la situation critique des citoyens. Ces plans constituent une mesure de soutien économique considérable pour empêcher la dégradation du développement humain (Vitenu & Barfi, 2021). Selon une étude réalisée par l'HCP en avril 2020 près de 57% des entreprises ont été en arrêt définitif ou temporaire de leurs activités (HCP, 2021). Cette situation s'est aggravée à cause de la progression de l'incertitude économique.

Pour renforcer son système de santé et atténuer l'impact de la crise sanitaire, le Maroc a pris un certain nombre de mesures. Il a également adopté des actions macroéconomiques ; comme la création d'un fonds dédié à la gestion de la pandémie de coronavirus, représentant environ 3% du PIB. Cette contribution est considérée comme l'une des plus importantes parmi les pays de niveau de développement similaire, comme la Tunisie (1,8%) et la Turquie (1,5%) (IMF, 2021).

En juin 2020, pour soutenir la relance économique nationale en période de pandémie covid-19, les banques participatives marocaines ont signé une convention avec Sanad Tamwil, fenêtre

participative de la caisse centrale de garanties (CCG). Cette collaboration sert à la mise en place d'offres de financement participatif garanties par cette fenêtre, et donne naissance à deux nouvelles offres de financement : **Damane Moubachir et Damane Dayn**. Le lancement de ces produits vient pour s'ajouter aux offres Mourabaha Entreprise, spécialement conçues pour répondre aux besoins de financement.

Notre travail cherche à répondre à la question principale suivante : **«Dans quelle mesure la finance participative contribue-t-elle au financement des TPME Marocaines durant la période de crise due au Covid-19 ? (Cas des produits Damane Moubachir et Damane Dayn)»**.

Pour cela, et pour tester les motivations et les attitudes de TPME marocaines à l'égard des produits de financement participatif, une enquête a été menée auprès de ces dernières. Signalons au passage que, pour faire face aux retombées de la pandémie du covid 19, la CCG, à travers sa fenêtre participative Sanad Tamwil, a lancé les produits DAMANE DAYN et DAMANE MOUBACHIR. Notre recherche est subdivisée en trois parties :

La première sera consacrée à la revue de littérature théorique et empirique. A ce stade nous allons exposer les études antérieures traitant le même sujet. Nous tenterons donc d'analyser les fondements théoriques des TPE et des PME.

La méthodologie de recherche adoptée sera dans la deuxième partie. A cette étape, nous présenterons le terrain de notre étude. Dans notre approche empirique, la méthode de collecte et de traitement des données suivie sera mise en évidence. La dernière partie sera consacrée à exposer et analyser les différents résultats obtenus.

## **1. Revue de littérature théorique**

La recherche sur le financement des TPME est un domaine d'étude en constante évolution. Elle a connu une croissance importante ces dernières années. Le financement de la TPME est considéré comme un moyen important pour stimuler la croissance économique, créer de l'emploi et réduire les inégalités sociales.

Cette étude contribuera, non seulement, à élargir la compréhension de la contribution des banques participatives au financement des TPME marocaines mais aussi d'offrir des pistes pour améliorer les politiques et les pratiques en la matière.

### **1.1. La TPE-PME définition des concepts**

La notion TPE n'est pas bien déterminée dans la plupart des pays. Les auteurs maintiennent généralement le critère quantitatif ; à savoir le nombre des salariés (CEPAM, 1987). Les autres

critères peuvent être employés, mais ils affrontent des problèmes d'hétérogénéité des éléments (Ferrier, 2002).

Concernant la PME, l'une des études les plus connues dans ce domaine a été menée dans le rapport Bolton. Ce dernier a été publié dans les années 1970. Selon ce rapport, trois critères pourraient être utilisés pour déterminer une PME (Bolton, 1970) ; à savoir : la direction particulière du propriétaire de l'entreprise, la part de marché réduite et l'indépendance.

Il existe de nombreuses définitions des TPE et des PME, car elles dépendent souvent de la région, de l'industrie et des critères utilisés pour les définir.

Selon la Commission européenne, une TPE est une entreprise qui emploie moins de 10 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 2 millions d'euros, tandis qu'une PME est toute entreprise dont l'effectif ne dépasse pas 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan n'excédant pas 43 millions d'euros (L'UE, 2003).

Les TPE selon des chercheurs américains, sont les entreprises dont le nombre des salariés ne dépasse pas 4 salariés (Folliard, 2008), alors que la Small Business Administration (SBA) aux États-Unis définit les TPE comme les entreprises qui ont moins de 500 employés, et les PME sont définies comme les entreprises qui ont moins de 1 500 employés.

A l'exemple des pays de l'UE et les États-Unis, la définition des TPE-PME dans les pays en voie de développement comme la Tunisie, l'Algérie, etc. repose sur plusieurs normes, la plus exploitée est celle de l'effectif. Dans certains pays en voie de développement, le seuil pour les PME est fixé à 250 employés et dans d'autres ce seuil est réduit à 100 salariés. Alors que pour les TPE le nombre des salariés ne doit pas dépasser 10 employés.

## **1.2. Les caractéristiques des TPME**

Comme son nom l'indique « très petite, petite et moyenne entreprise », la caractéristique principale des TPE-PME est la taille. Dans un contexte théorique général, les caractéristiques des TPME seront classifiées de la manière suivante :

### **1.2.1 La TPME et la gestion**

Selon (Filion, 1991), l'entrepreneur est l'acteur clé dans le fonctionnement des TPME. Cela signifie que, vu la structure simple de ces entités, le propriétaire-dirigeant exerce une influence sur les différentes étapes de fonctionnement de l'entreprise (approvisionnement, production, contrôle, qualité etc.).

### **1.2.2 La TPME et la flexibilité**

La flexibilité est l'un des facteurs importants de succès. Elle constitue un atout absolu pour les TPME. Une TPME est considérée plus flexible qu'une grande entreprise, car la production s'effectue en petits lots avec un coût faible et une polyvalence de l'équipement et de la main-d'œuvre. Selon (Amboise, 1990), ces entreprises sont particulièrement adaptées aux changements de leur environnement (Raymond, 1991). Sur le plan organisationnel, les TPME sont caractérisées par des activités de gestion de petite taille (Winston & Heiko, 1990). Elles adoptent une approche plus souple et moins structurée que celle de la hiérarchie. (Mintzberg, 1989). En conséquence, les décisions sont généralement prises de manière simple et concentrent sur des actions immédiates et moins protocolaires. (Amboise, 1990).

La caractéristique principale de la structure organisationnelle des TPME est, donc, l'existence d'un environnement favorable à l'interaction à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise (Julien & Marchesnay, 1988).

### **1.2.3 La TPME et le système d'information**

Le plan informationnel de cette entité économique est impacté par sa taille. A cet égard, la diffusion de l'information est beaucoup plus rapide et moins coûteuse dans une TPME. Car la relation directe entre le patron et ses employés favorise la circulation de l'information au niveau interne de l'entreprise. Au niveau externe, le contact entre la TPME et son marché est direct. Ce qui donne un système d'information simple (Amboise, 1990).

### **1.3. Les besoins financiers des TPME et la banque participative**

En se concentrant sur la rentabilité des projets plutôt que sur des garanties financières, les banques islamiques adoptent une approche différente des banques traditionnelles. Elles accordent une importance particulière à l'éthique et la discipline de l'entrepreneur. Ces banques offrent également des services d'analyse de projet pour évaluer leur performance et leur viabilité, contrairement aux banques traditionnelles qui se basent sur des règles rigides et mécaniques (Ibrahima, 1996). Trois variables sont prises en compte dans le financement à savoir : l'investissement, la rentabilité et le risque.

#### **▪ L'investissement :**

Pour obtenir un financement auprès d'une banque islamique, les promoteurs de projet doivent soumettre un rapport d'étude de faisabilité qui contient les détails des volets financiers, économiques, techniques, organisationnels et commerciaux du projet. Cependant, comme ces

documents ne contiennent généralement pas toutes ces informations, la banque islamique a créé un département de recherche et de suivi des projets pour évaluer les dossiers de demande de financement. Elle dispose également d'une variété de modèles et d'outils de financement tels que **Mudaraba, Mousharaka, Murabaha, Ijara**, etc., utilisés pour évaluer les dossiers et monter le financement. Avec le financement Mudaraba, la banque peut agir en tant que partenaire pour financer entièrement l'investissement, ce qui est particulièrement adapté pour les TPME qui cherchent à obtenir les fonds nécessaires pour leurs projets (Ibrahima, 1996).

- **La rentabilité :**

La rentabilité de la TPME est l'élément clé de la finance islamique. La performance financière est primordiale car elle est directement liée au profit de la banque. La distribution des profits entre la TPME et la banque témoigne de la coopération entre l'effort et le capital pour atteindre une performance financière (Benzha, 2008).

- **Le risque :**

Le financement des TPME est généralement considéré comme risqué, en raison des risques de faillite et de l'insuffisance des garanties fournies par les entreprises. Cependant, en ce qui concerne les banques islamiques, l'émergence de problèmes de garantie n'est pas aussi grave que celle des banques traditionnelles. Par exemple, dans le cas d'un prêt de Mourabaha, en plus de la garantie conventionnelle (hypothèque, aval ou nantissement), une détention par un tiers est généralement requise pour compenser les risques découlant de l'opération d'achat-revente avec marge.

En général, les défis liés au financement bancaire des TPME sont similaires quel que soit le type d'institution bancaire, que ce soit une banque classique ou islamique (Benzha, 2008).

## **2. Revue de littérature empirique**

Selon une enquête menée par RAND Europe entre le 4 et le 21 mai 2020, 79% des propriétaires de TPME de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et de Turquie ont signalé un impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur leurs activités commerciales, la majorité des répondants déclarant que la pandémie entraînait des conséquences désagréables sur tous les aspects de leur activité (Hoorens et al., 2020). Les résultats de cette enquête sont similaires à ceux d'une enquête menée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) auprès d'entreprises turques, où 96% des personnes interrogées ont déclaré que la pandémie représentait une menace importante pour leur entreprise (PNUD, 2020).



En Europe, les TPME sont prédominantes sur le marché, représentant 99,8% des entreprises. Elles sont également le principal créateur d'emplois. De plus, elles ont un impact significatif sur la croissance économique en représentant près de 60% de la valeur ajoutée (Muller et al. 2019). Cependant, la crise sanitaire provoquée par COVID-19 a entraîné une réduction de la demande pour les TPME en raison de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et d'une baisse de la confiance des consommateurs dans certains secteurs. Les TPME se retrouvent également confrontées à des difficultés en raison de la pénurie de main-d'œuvre et des perturbations des transports (Juergensen et al., 2020).

Il n'existe pas de revue de littérature empirique qui examine la contribution des banques participatives au financement des TPME marocaines à travers les produits Damane Dayn et Damane Moubachir. Il est important de noter que ce sujet est encore peu exploré dans la littérature académique, ce qui rend difficile de déterminer avec certitude l'impact de ces produits de financement sur les TPME marocaines. Il serait intéressant de poursuivre les recherches dans ce domaine afin de mieux comprendre les opportunités et les défis liés au financement de ces entités économiques marocaines par les banques participatives.

### **3. Méthodologie de recherche empirique**

À travers cette section, nous présenterons le cadre général de notre recherche et les hypothèses à tester. Nous présenterons également la méthodologie de notre travail.

#### **3.1 Cadrage de recherche**

Notre étude de terrain cible les TPME marocaines. Nous utilisons le critère du chiffre d'affaires pour identifier ces entreprises. Selon l'ANPME et la CGEM, les TPME sont définies par 3 seuils de chiffre d'affaires, c'est ce qui a permis de délimiter notre population d'étude :

- Moins de 3 millions de dirhams pour les très petites entreprises ;
- Entre 3 millions et 10 millions de dirhams pour les petites entreprises ;
- Entre 10 millions et 75 millions de dirhams pour les moyennes entreprises.

La TPE est la catégorie la plus dominante (64%) (HCP, 2021), les PME représentent 29% alors que les GE ne dépassent pas les 7%. Donc le choix des TPME marocaines comme terrain d'étude revient essentiellement à la population importante des TPME installées estimées à 93% de l'ensemble des entreprises marocaines.

Afin de résoudre notre problème de recherche, nous avons utilisé des données recueillies à travers un questionnaire administré aux TPME marocaines de différents secteurs. Il s'agit dans un premier



temps, de mener une approche qualitative. Pour cela nous adoptons l'analyse des correspondances multiples (ACM) qui a pour objet d'étudier d'une part, la relation entre deux ou plusieurs variables qualitatives, et d'autre part la structure résultant de l'ensemble des variables sur la population (Escofier, 1990). C'est la méthode la plus courante dans le cas des interviews et des observations qualitatives (Renisio & Sinthon, 2014). Dans un deuxième temps, nous allons utiliser l'analyse factorielle discriminante (AFD) pour identifier les combinaisons linéaires des variables explicatives qui permettent de différencier les individus dans leur groupe d'origine avec un minimum de risque d'erreur.

### 3.2 Constitution et description de l'échantillon

Les 107 entreprises concernées par l'étude ont été sélectionnées au hasard. Le but de l'enquête est de chercher « **La contribution des banques participatives au financement des TPME marocaines, d'une manière générale, et en période de crise due au Covid-19 d'une manière particulière** ». La collecte des données auprès de 107 entreprises nous a permis de tester les motivations ainsi que les attitudes des TPME envers des produits proposés par les banques islamiques et garantis par la CCG à travers sa fenêtre participative Sanad Tamwil : **DAMANE DAYN et DAMANE MOUBACHIR**, lancés en période de crise sanitaire pour faire face aux retombées de la pandémie du covid 19. Dans le but de toucher les différents points liés à notre problématique de recherche, notre questionnaire est constitué de 39 questions regroupées par thématique en 3 parties :

- La première partie concerne l'identification de la TPME à savoir la forme juridique, le secteur d'activité, le nombre des salariés, la tranche du CA, l'âge et le sexe du dirigeant, etc. ;
- La deuxième partie s'intéresse à l'état des lieux du financement de la TPME marocaine. C'est-à-dire les modes de financement utilisés lors du démarrage de l'entreprise et en cas de besoin de financement, les raisons du non-recours au financement bancaires chez certaines entreprises et les motivations des TPME marocaines envers les banques participatives ;
- La troisième partie concerne l'impact du Covid-19 et la contribution des banques participatives via les deux nouvelles offres de financement DAMANE DAYN et DAMANE MOUBACHIR.

#### ❖ Calcul de la taille de l'échantillon

Pour tenir compte de la compréhension des répondants, et afin d'assurer une collecte fluide, une bonne flexibilité et un bon traitement du questionnaire, nous avons proposé des questions simples. Les questions proposées étaient de type question fermée à choix unique et à choix

multiple. L'objectif de notre questionnaire est de collecter des données auprès d'un échantillon de TPME marocaines.

Pour cela, considérons la formule suivante :

$$N = \frac{\pi(1 - \pi)Z^2}{E^2}$$

N = La taille de l'échantillon optimal

Z = 1.96 taux de confiance 95%

II = Proportion d'omission possible

E = Erreur 0.05

Pour l'analyse empirique, nous avons choisi le logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS).

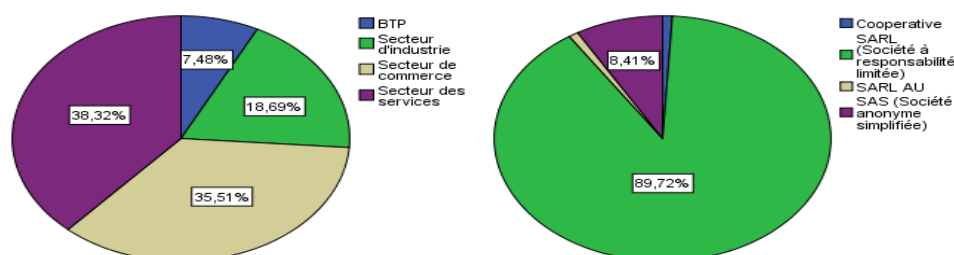
#### 4. Présentation et analyse des résultats

##### 4.1 Analyse descriptive univariée et bivariée

##### 4.2 Analyse descriptive univariée

Les TPME constituant notre échantillon sont de différentes caractéristiques, et elles sont présentées comme suit :

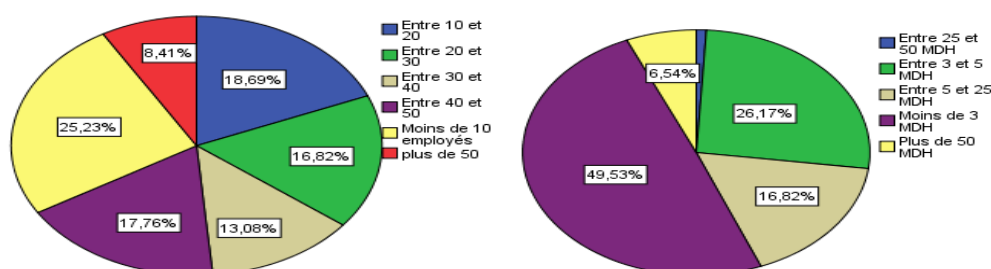
**Graphique 1 : Répartition des TPME enquêtées par secteur d'activité et forme juridique**



Source : Notre étude de terrain

Le graphique 1 montre que le secteur des services représente la grande majorité 38.32%. Le secteur de commerce représente à lui seul 35.51% de l'ensemble de l'échantillon étudié. On remarque aussi que la forme juridique la plus dominante est la SARL (86.72%).

**Graphique 2 : Répartition des TPME marocaines enquêtées selon le nombre des employés et le chiffre d'affaires**



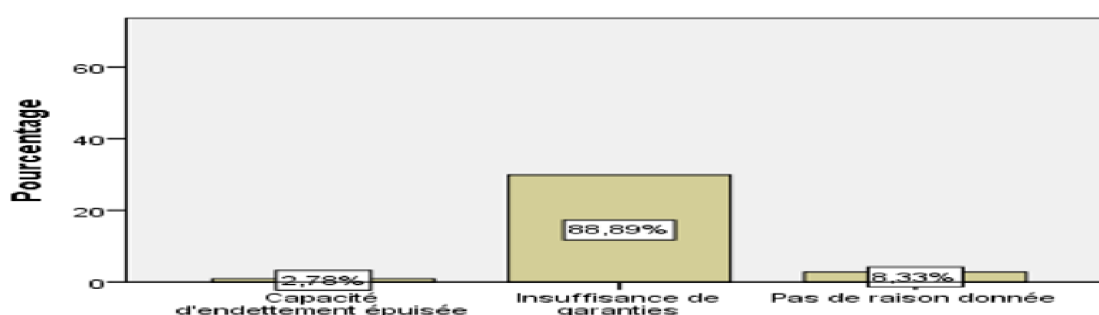
Source : Notre étude de terrain

Ce deuxième graphique révèle que près de 25.23% des TPME de l'échantillon emploient moins de 10 salariés. Ceci reflète le niveau d'emploi dans les TPME marocaines : 18.69% emploient entre 10 et 20 personnes, 17.76% emploient entre 40 et 50 personnes tandis que seulement 8.41% des TPME emploient plus de 50 employés.

Le chiffre d'affaires, des entreprises interrogées, est assez concentré sur la fourchette inférieure à 3 millions de DH avec plus de 49,53%, et près de 26,17% des entreprises ont un chiffre d'affaires de 3 à 5 MDH respectivement, et seulement 6,54% des entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à 50 MDH.

#### 4.1.2 Variables qui caractérisent le financement bancaire des TPME

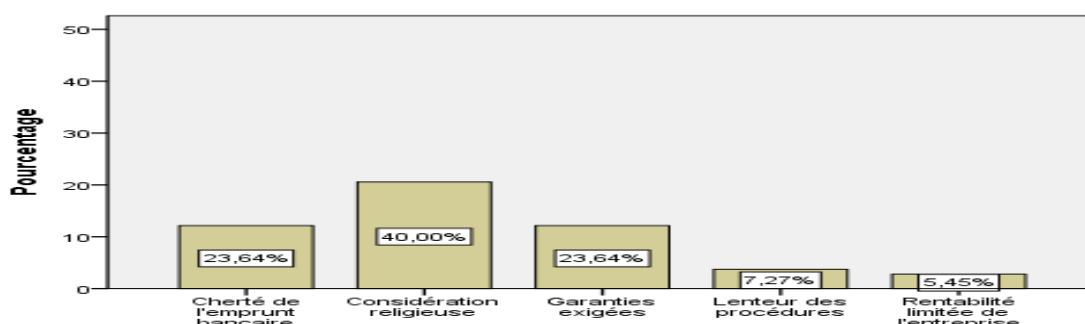
**Graphique 3 : Les raisons de refus des demandes de crédit par les banques classiques**



Source : Notre étude de terrain

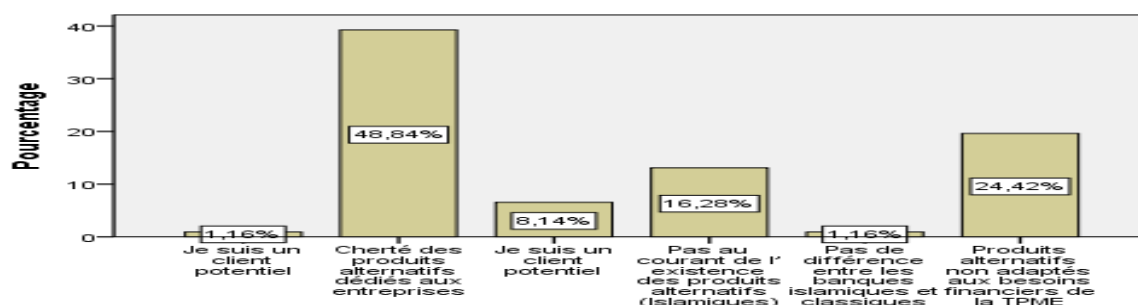
Le graphique 3 indique que 88.89% des entreprises qui ont déjà reçu un avis défavorable sur leur demande de crédit, de la part des banques conventionnelles, affirment que la raison principale est l'insuffisance de garanties.

On constate aussi que les TPME au Maroc souffrent de plusieurs contraintes limitant leur développement.

**Graphique 4 : Les raisons du non-recours au crédit bancaire**

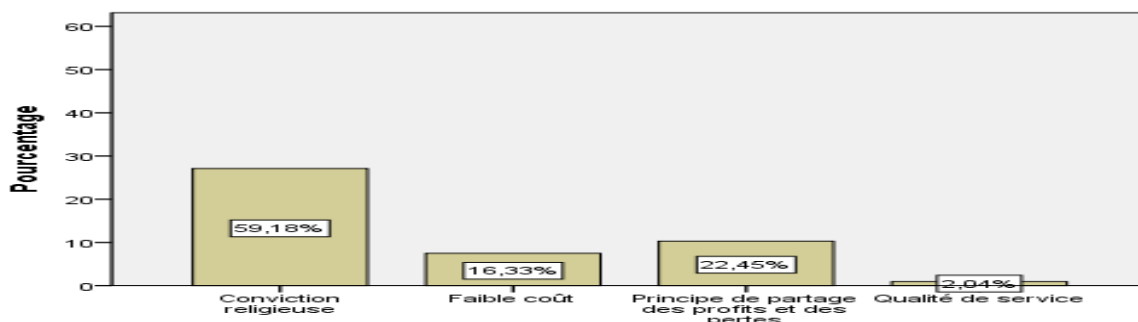
Source : Notre étude de terrain

Comme le montre le graphique 4, 54.21% des entreprises interrogées n'ont jamais fait appel aux crédits bancaires classiques, dont 40% de ces entreprises expriment que leur considération religieuse est la raison principale de ce choix, 23.64% déclarent que c'est à cause des garanties exigées et 23.64% aussi affirment que la cherté de l'emprunt bancaire est un obstacle qui freine l'accès au financement bancaire.

**Graphique 5 : Les raisons de ne pas entrer en relation avec une banque participative**

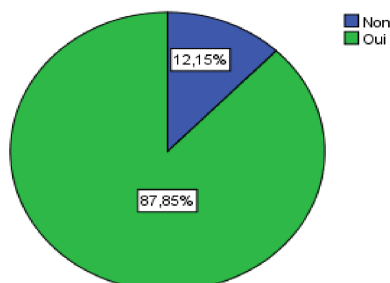
Source : Notre étude de terrain

Le graphique 5 dévoile que la cherté des produits alternatifs dédiés aux entreprises est la principale raison pour laquelle 48.84% des TPME ont choisi de ne pas entrer en relation avec les banques participatives, la deuxième raison dominante est la non-adaptation des produits alternatifs avec les besoins spécifiques des TPME. Alors que 8.14% des entreprises ne sont même pas au courant de l'existence des produits islamiques dédiés au financement des TPME. Il est à noter que 8.14% des entreprises ont l'intention de bénéficier des produits offerts par les banques participatives dans le futur.

**Graphique 6 : Facteurs incitant à opter pour des produits participatifs**

Source : Notre étude de terrain

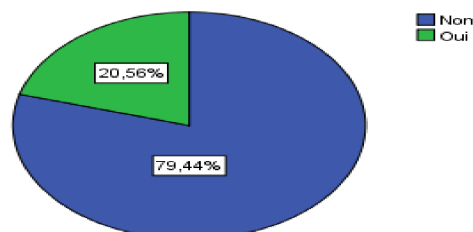
Comme on remarque dans le graphique 6, les facteurs les plus importants qui influencent le choix des dirigeants entre une banque participative et une banque classique, sont respectivement la conviction religieuse (59.18%), le partage de profits et pertes (22.54%), le faible coût des services rendus (16.33), la qualité de services (2.04). En conséquence, les TPME choisissent souvent la religion comme motivation pour le choix des produits participatifs, suivie du principe du partage des profits et des pertes et du faible coût des services fournis par les banques participatives.

**Graphique 7 : L'impact du Covid 19 sur les TPME étudiées**

Source : Notre étude de terrain

Selon le graphique 7, 87.85% des entreprises de l'enquête annoncent qu'elles sont impactées négativement par la pandémie Covid 19. Elles affirment également qu'elles ont rencontré plus de difficultés d'accès au financement pendant la crise.

**Graphique 8 : Les TPME marocaines sont au courant des nouvelles offres de financements participatifs (DAMANE DAYN et DAMANE MOUBACHIR)**



Source : Notre étude de terrain

Sur la base du graphique 8, la grande majorité des entreprises interrogées ne sont pas au courant de l'existence des produits DAMANE DAYN et DAMANE MOUBACHIR, 91.59% des entreprises n'ont pas bénéficié de l'un de ces produits de garantie.

#### 4.2 Analyse descriptive bivariée

Nous opterons pour une analyse descriptive bivariée afin de répondre à une série de questions de recherche :

**Question de recherche 1** : Existe-t-il une relation entre le non-recours des TPME aux crédits bancaires classiques et l'intérêt des entrepreneurs marocains envers les produits financiers participatifs ?

**H<sub>0</sub>** : Le non-recours des TPME au crédit bancaire classique serait indépendant de l'intérêt des entrepreneurs marocains envers les banques participatives.

**H<sub>1</sub>** : Le non-recours des TPME au crédit bancaire classique serait dépendant de l'intérêt des entrepreneurs marocains envers les banques participatives.

Question de recherche 2 : Existe-t-il une relation entre le chiffre d'affaires et le fait d'être touché par la crise ?

**H<sub>0</sub>** : Il n'existerait pas une association entre le chiffre d'affaires et le fait d'être touché par la crise ;

**H<sub>1</sub>** : Il existerait une association entre le chiffre d'affaires et le fait d'être touché par la crise.

Question de recherche 3 : Existe-t-il une relation entre l'accès difficile des TPME marocaines au financement en période de crise et le fait d'être informé des mesures d'aide de l'Etat ?

**H<sub>0</sub>** : Il n'existerait pas une relation entre l'accès difficile des TPME marocaines au financement en période de crise et le fait d'être informé des mesures d'aide de l'Etat.

**H<sub>1</sub>** : Il existerait une relation entre l'accès difficile des TPME marocaines au financement en période de crise et le fait d'être informé des mesures d'aide de l'Etat.

**Tableau 1 : Étude des relations entre deux variables**

|                            | Question de recherche 1 | Question de recherche 2 | Question de recherche 3 |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Khi-deux de Pearson</b> | 0.012                   | 0.035                   | 0.44                    |
| <b>Phi</b>                 | -0.242                  | 0.311                   | 0.195                   |

Source : Notre étude de terrain

Le tableau 1 nous a permis de déduire les résultats suivants :

**Question de recherche 1** :  $0.012 < 0.05$  l'hypothèse  $H_0$  est rejetée car le risque d'erreur de rejeter  $H_0$  alors qu'elle est vraie est très faible. On peut conclure que le non-recours aux crédits bancaires classiques influence l'intérêt des entrepreneurs marocains envers les banques participatives. La statistique Phi égale à -0.242, indique l'existence d'une forte dépendance.

**Question de recherche 2** : Au niveau du test de khi-deux, on remarque l'existence d'une relation significative entre les deux variables étudiées au seuil de 0.05. La statistique Phi montre qu'il y a une petite association entre ces variables.

**Question de recherche 3** :  $0.044 < 0.05$  l'hypothèse  $H_0$  est rejetée. On peut conclure donc qu'il y a une relation entre l'accès difficile des TPME marocaines au financement en période de crise et le fait d'être informé des mesures d'aide de l'Etat. La statistique Phi a une valeur de 0,195 sur une valeur maximale possible de 1. Cela représente une petite dépendance entre les deux variables.

### 4.3 Analyse descriptive multivariée

#### 4.3.1 Analyse des correspondances multiples

##### ▪ Hypothèses

**Hypothèse 1** : Le refus de crédit de la part des banques classiques pousserait les TPME marocaines à entrer en relation avec une banque participative.

**Hypothèse 2** : L'attitude des entrepreneurs vis-à-vis des produits financiers islamiques serait influencée par les variables expliquant le non-recours des TPME marocaines au financement bancaire :

- Considération religieuses CR ;
- Cherté de l'emprunt bancaire CEB ;
- Lenteur des procédures LP ;



- Garanties exigées GE ;
- Rentabilités limitées de l'entreprise RLE.

**Hypothèse 3 :** L'attitude des TPME serait influencée par les variables qui encouragent les entrepreneurs marocains à établir une relation avec une banque participative :

- Conviction religieuse CVR ;
- Qualité de services rendus QS ;
- Faible coût des services rendus FCSR ;
- Partage de profits et pertes PPP.

#### 4.3.2 Les variables de l'analyse

La démarche de l'analyse est de diminuer le nombre des facteurs et préserver seulement les facteurs qui améliorent le coefficient de Cronbach. Ce dernier est un indicateur statistique utilisé pour mesurer la fiabilité d'un questionnaire. Il mesure la corrélation entre les différents items d'une échelle (IBOURK & AAZZAB, 2016).

Les variables, que nous avons prises en considération, ont révélé deux facteurs, première et deuxième dimension avec une inertie totale de 51.6%. Cette dernière est considérée comme suffisante vu qu'elle dépasse les 50%. Le tableau ci-dessous montre aussi que le coefficient de Cronbach (0.83) est supérieur à 0.7. Ce qui signifie que les questions contribuent considérablement à l'explication de l'attitude des TPME envers les produits financiers participatifs.

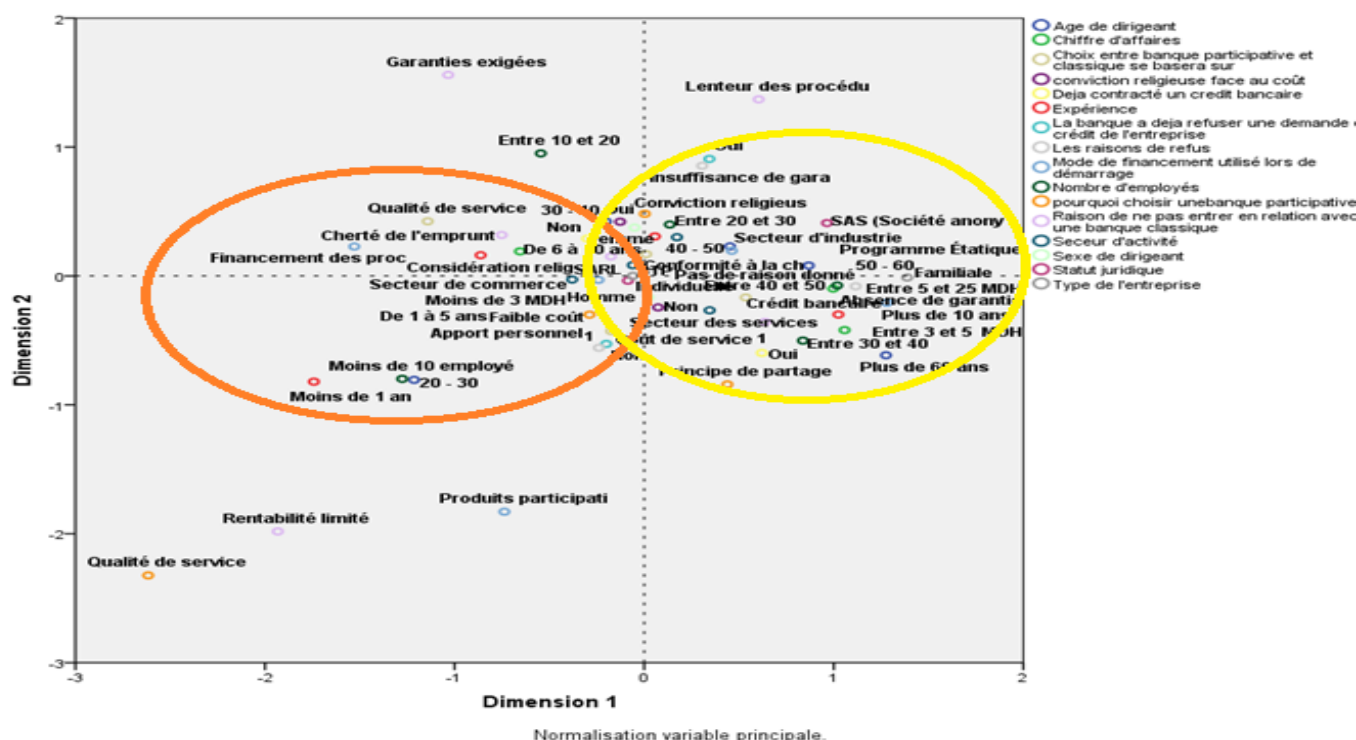
**Tableau 2 : Résultat de l'ACM**

| Récapitulatif des modèles                                               |                   |                       |         |                  |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|---------|------------------|
| Dimension                                                               | Alpha de Cronbach | Variance représentée  |         |                  |
|                                                                         |                   | Total (Valeur propre) | Inertie | % de la variance |
| 1                                                                       | ,834              | 4,582                 | ,286    | 28,636           |
| 2                                                                       | ,732              | 3,192                 | ,199    | 19,947           |
| Total                                                                   |                   | 7,773                 | ,516    |                  |
| Moyenne                                                                 | ,792 <sup>a</sup> | 3,887                 | ,243    | 24,292           |
| a. La moyenne alpha de Cronbach est basée sur la valeur propre moyenne. |                   |                       |         |                  |

Source : Notre étude de terrain

A l'aide du tableau 2, Nous conservons généralement les facteurs qui ont une inertie supérieure à la moyenne, c'est-à-dire ceux qui ont une contribution plus importante. Pour notre étude, l'inertie moyenne est égale à 6.25% (100/16, avec 16 le nombre des variables conservées).

Graphique 9 : Carte des modalités



Source : Notre étude de terrain

Le graphique 9 présente une carte de modalité, cette dernière classe les entreprises ayant exprimé leur intérêt envers les produits de financements des banques participatives en deux classes :

- La première classe regroupe les entreprises qui ont les caractéristiques suivantes : moins de 10 employés, une durée d'activité de 1 à 5 ans, un chiffre d'affaires de moins de 3 MDH, et qui n'ont pas contracté un crédit bancaire classique à cause non seulement de la cherté de l'emprunt mais également à cause de leurs considérations religieuses. (**H<sub>3</sub> acceptée**).
- La deuxième classe regroupe les entreprises dont les caractéristiques sont les suivantes : elles opèrent dans le secteur d'industrie, elles ont entre 30 et 40 employés, elles ont un chiffre d'affaires entre 3 MDH et 5 MDH. Ces entreprises ont déjà reçu un avis défavorable sur leur demande de crédit lors de la création de l'entreprise. Le crédit est accordé non seulement à cause de l'insuffisance de garanties mais aussi parce qu'elles sont intéressées par les produits et services des banques participatives grâce au principe de partage des profits et pertes et grâce au critère de conformité à la Charia. (**H<sub>1</sub> et H<sub>2</sub> acceptées**).

#### 4.4 Analyse discriminante

##### ▪ Hypothèses :

**Hypothèse 4 :** Il existerait une relation entre l'attitude des entrepreneurs marocains envers les produits de garantie et les variables incitant à bénéficier de ces produits (DAMAN DAYN et MOUBACHIR) :

- Le coût de service CS ;
- La conviction religieuse CVR ;
- La qualité de service QS ;
- La transparence TRS.

**Hypothèse 5 :** Il existerait une relation entre l'attitude des entrepreneurs marocains envers les produits de garantie et les variables expliquant le non-recours à ces produits (DAMAN DAYN et MOUBACHIR) :

- La cherté de service rendu CSR ;
- La lenteur des procédures ;
- La rentabilité limitée de l'entreprise ;

L'analyse discriminante permet de distinguer entre différents groupes en identifiant les caractéristiques qui les différencient. Elle est utilisée pour prédire dans quel groupe appartient un individu ou un échantillon en se basant sur les valeurs de ses variables explicatives. Cette analyse est basée sur une fonction linéaire discriminante qui se présente sous forme d'une moyenne pondérée des variables explicatives. L'objectif est de minimiser le taux de mal-classification tout en résumant l'information apportée par les variables explicatives sélectionnées en un seul indicateur (Bardos, 2001).

$$\mu = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_q X_q$$

En observant l'équation, on peut constater qu'elle ressemble à celle de la régression multiple. La variable à prédire,  $\mu$  est la variable à prédire, et sa valeur doit pouvoir distinguer les deux types de groupe d'entreprises,  $X_q$  sont les variables explicatives et  $\beta_q$  sont les coefficients à estimer sur la base des valeurs observées sur l'échantillon d'apprentissage (Klecka et al., 1980).

**Groupe 1 :** Si l'entreprise opte pour un financement participatif garanti par la CCG à travers sa fenêtre participative Sanad Tamwil ;

**Groupe 2 :** Si l'entreprise n'opte pas pour un financement participatif garanti par la CCG à travers sa fenêtre participative Sanad Tamwil.

L'analyse discriminante engendre les résultats statistiques qui peuvent se présenter comme suit :

**Tableau 3 : valeur propre et pourcentage de variance**

| Fonction | Valeur propre      | % de la variance | % cumulé | Corrélation canonique |
|----------|--------------------|------------------|----------|-----------------------|
| 1        | 3,327 <sup>a</sup> | 100,0            | 100,0    | ,877                  |

*Source : Notre étude de terrain*

Selon les résultats présentés dans le tableau 3, la fonction discriminante est capable d'expliquer 100% de la variance intergroupe. Ce pourcentage est obtenu en comparant la valeur propre à la somme totale des valeurs propres. Le coefficient de corrélation canonique de la fonction est égal à 0.877, il permet de mesurer la relation entre les coordonnées factorielles discriminantes et la variable qualitative qui indique l'appartenance aux groupes.

**Tableau 4 : Lambda de Wilks**

| Test de la ou des fonctions | Lambda | Khi-deux | Ddl | Sig.  |
|-----------------------------|--------|----------|-----|-------|
|                             | Wilks  |          |     |       |
| 1                           | 0,231  | 150,158  | 5   | 0,000 |

*Source : Notre étude de terrain*

Par rapport au tableau 4, le coefficient de Lambda de Wilks, associé avec la fonction, est de 0.231. Il s'interprète avec un Khi-deux significatif; ce qui indique une bonne discrimination. Par conséquent, on peut dire qu'il y'a existence d'une différence significative, entre les deux groupes d'entreprises, pour pouvoir distinguer l'attitude de chaque groupe vis-à-vis du financement garantis par la CCG.

**Tableau 5 : Coefficients des fonctions discriminantes canoniques standardisées**

|                               | Fonction |
|-------------------------------|----------|
|                               | 1        |
| Coût de service (CS)          | -,499    |
| Conviction religieuse (CVR)   | -,492    |
| Qualité de service (QS)       | -,277    |
| Cherté de service rendu (CSR) | 1,052    |
| Lenteur des procédures (LP)   | 1,021    |

*Source : Notre étude de terrain*

Pour cette fonction linéaire discriminante, le tableau 5 montre que les mesures sur les variables expliquant le non-recours aux produits de garantis lancés par Sanad Tamwil (CSR, LP) s'opposent aux mesures effectuées sur les variables incitant à faire appel à ces produits (CS, CVR, QS). Tandis que le CS, CVR, QS, CSR, LP contribuent dans le même sens aussi bien pour les variables incitatives que pour les variables expliquant le non-recours.

Selon les données présentées dans le tableau 5, la variable la plus corrélée à la fonction discriminante est la transparence, suivie de la cherté des services rendus et de la lenteur des procédures.

L'analyse discriminante consiste à identifier les caractéristiques qui permettent de différencier entre deux ou plusieurs groupes, en utilisant une méthode statistique pour prédire à quel groupe appartient un individu ou un échantillon basé sur les valeurs de ses caractéristiques ou variables explicatives. Elle utilise des axes factoriels pour maximiser la variance entre les groupes et minimiser la variance à l'intérieur des groupes, et ensuite utilise une métrique telle que la distance de Mahalanobis pour classer les observations dans les groupes appropriés (Desbois, 2003).

La distance de Mahalanobis pour les 7 variables explicatives de notre analyse, entre le groupe 1 et le groupe 2, de barycentres respectifs :  $\mu_{l_1}$  et  $\mu_{l_2}$ , est définie par

$$\Delta q (g_1, g_2) = \sqrt{(\mu_{l_1} - \mu_{l_2})' \Sigma^{-1} (\mu_{l_1} - \mu_{l_2})}$$

En utilisant les coordonnées des observations sur les axes factoriels discriminants, nous pouvons déterminer à quel groupe chaque observation appartient en comparant sa distance aux centres de gravité de chaque groupe. Cette méthode, appelée la règle de Mahalanobis-Fisher, utilise une métrique de distance spécifique basée sur la matrice de variance-covariance pour classer les observations (Saporta, 1990).

**Tableau 8 : Résultat du classement**

| Les TPME marocaines sont intéressé par les deux nouveaux produits de garanties (DAMANE DAYN et DAMANE MOUBACHIR) |          |     | Appartenance au groupe prévu |       | Total |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----|------------------------------|-------|-------|
|                                                                                                                  |          |     | Non                          | Oui   |       |
| Original                                                                                                         | Effectif | Non | 13                           | 4     | 17    |
|                                                                                                                  |          | Oui | 0                            | 90    | 90    |
| %                                                                                                                |          | Non | 76,5                         | 23,5  | 100,0 |
|                                                                                                                  |          | Oui | ,0                           | 100,0 | 100,0 |

Source : Notre étude de terrain

Le tableau n°8 présentant les résultats de classement, nous montre que la classification correcte chez le groupe 2 ; c'est-à-dire les entreprises qui n'optent pas pour les financements participatifs, garantis par Sanad Tamwil, se situe à 76.5% et mal classifié à 23.5%. Tandis que le groupe 1 est classé correctement à 100%. Par conséquent 96.3% des observations sont classées correctement. On peut donc déduire que les variables incitant à bénéficier des produits participatifs, garantis et lancés par la CCG à travers sa fenêtre participative, et les variables expliquant le non-recours à ces

produits par les entrepreneurs marocains, influencent l'attitude des TPME. Ce qui nous conduit donc à accepter les hypothèses 4 et 5.

## **5. Discussion des résultats et recommandations**

L'analyse univariée des données montre que les garanties sont considérées comme un obstacle majeur pour l'accès des TPME aux crédits. Les entreprises en démarrage ou en croissance pourraient avoir du mal à fournir les garanties exigées par les banques traditionnelles. Il serait donc utile d'explorer des options de financement qui n'en requièrent pas. Il est également intéressant de noter que, malgré leur croissance remarquable dans le secteur financier, au Maroc, ces dernières années, seulement 2,8% des TPME étudiées ont opté pour un financement via les banques participatives. Ce qui signale un manque de connaissance ou de confiance envers les banques participatives. Les entreprises intéressées par les banques participatives ont déclaré que les raisons résident dans la conviction religieuse, le principe de partage des profits et des pertes et la qualité de service. Cependant, 73 % des entreprises interrogées n'étaient pas prêtes à payer plus cher un produit financier alternatif. Ce qui peut indiquer que le coût est une variable importante influençant le choix des entrepreneurs marocains. 87,85 % des entreprises ont été impactées négativement par la pandémie de Covid-19, avec 76,67 % déclarant avoir rencontré des difficultés d'accès au financement pendant la crise. Les résultats de l'analyse montrent aussi qu'il existe un besoin pour des solutions de financement alternatives en période de crise économique. Il est donc recommandé de marketer les produits financiers proposés par les banques participatives et de faciliter l'accès à ces services pour les entreprises qui en ont besoin.

Par ailleurs, l'analyse bivariée a montré que les entrepreneurs marocains, qui n'ont jamais contracté de crédit bancaire classique, sont les plus intéressés à explorer des options alternatives des services et produits des banques participatives. La majorité des entreprises qui ont exprimé leur intérêt pour les banques participatives sont celles qui n'ont pas eu recours aux crédits bancaires classiques en raison de leurs considérations religieuses.

Les résultats de l'analyse factorielle de correspondance multiple montrent également que les entreprises qui ont reçu un avis défavorable sur leur demande de crédit auprès des banques classiques cherchent automatiquement d'autres alternatives, parmi lesquelles on trouve les banques participatives. Le principe de partage des profits et des pertes ainsi que les considérations religieuses des entrepreneurs marocains poussent les TPME vers les banques participatives. La cherté de l'emprunt bancaire classique influence également l'attitude des

TPME envers les produits et services de cette typologie de banques participatives, il est donc important pour ces dernières de continuer à proposer des produits qui sont compétitifs en termes de coût pour attirer les entreprises.

À son tour, l'analyse discriminante a confirmé que les problèmes les plus importants pour les entreprises dans leur choix de produits de financement sont la cherté, la lenteur des procédures, la rentabilité limitée, la qualité de service et la transparence. Tandis que, les TPME, exprimant un intérêt pour les produits garantis par la CCG, donnent plus d'importance aux facteurs incitatifs tels que la transparence, la qualité de service, la conviction religieuse et le coût. Ce qui indique que pour ces entreprises, ces facteurs sont considérés comme des avantages pouvant les inciter à utiliser ces produits. Les résultats de l'étude montrent également que la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les TPME. Mais l'étude se concentre principalement sur l'analyse de la contribution des banques participatives au financement des TPME, offrant ainsi une perspective unique sur les solutions possibles pour soutenir ces entreprises dans cette période difficile.

## **Conclusion**

Les TPME sont un pilier clé de l'économie marocaine en raison de leur capacité à créer de l'emploi et de la richesse. Selon les chiffres, elles représentent plus de 93% des entreprises dans le pays, génèrent plus de 55% de la valeur ajoutée économique et sont responsables de plus de 95% des emplois au Maroc (HCP, 2019). En revanche, ces entités économiques font face à plusieurs obstacles qui freinent leur développement. Parmi ces difficultés, constituant une contrainte majeure, on trouve les difficultés d'accès au financement. Ces dernières se sont aggravées ces derniers temps à cause de la Covid-19. En effet, 57% des entreprises marocaines ont cessé leurs activités et 3% de ces entreprises ont fait l'objet d'une fermeture définitive ; soit 6 300 entreprises (HCP, 2021).

La crise actuelle a montré qu'il est essentiel pour le Maroc de mettre en place un système plus robuste et cohérent pour soutenir les TPE et les PME. Il est nécessaire aussi pour le gouvernement de soutenir et d'encourager les entreprises, de les aider à se réorganiser et à s'adapter aux nouvelles conditions. En outre, le gouvernement marocain doit mettre en place des politiques pour encourager l'investissement et le développement des entreprises. Ce qui contribuera activement à la croissance économique.

À cet égard, la banque participative apparaît comme une alternative pour mobiliser les fonds nécessaires pour les TPME, surtout à travers les deux nouvelles offres de financement Damane

Dayn et Daman Moubachir. Il convient donc aux banques participatives de répondre à cette demande en présentant des avantages considérables par rapport aux produits conventionnels et en prenant en considération aussi le contexte d'asymétrie d'information dans lequel les TPME et les banques interagissent. En effet, les résultats de notre étude montrent qu'il existe un vrai intérêt pour les banques participatives, dans la mesure où il y a des opportunités pour ces dernières de proposer des produits qui répondent aux besoins des entreprises marocaines en termes d'éthique, de coût et de disponibilité de financement. Et vu la rareté des études se penchant sur la contribution des banques participatives au financement des TPME, notre étude espère combler cette lacune en fournissant des données solides sur la façon dont les banques participatives peuvent soutenir les TPME dans les périodes de crise.

En somme, notre thème est un sujet d'actualité qui a des implications significatives pour les dirigeants d'entreprise, les investisseurs et les chercheurs. Mais il serait intéressant, dans nos travaux futurs, d'augmenter la taille de notre échantillon afin d'atteindre des seuils de significativité importants et avoir des résultats plus importants.



## Bibliographie

- Benzha, H. (2008). Le financement de la PME en finance islamique. Ribh Finance, TED 90, mars, pp1 -7
- Benzha, H. (2008). Le financement de la PME en finance islamique. Ribh Finance, TED 90, mars, pp1 -7
- Bardos, M. (2001). Analyse discriminante : application au risque et scoring financier. Dunod.
- Baruch, J., Breteau, P., Dagorn, G., Ferrer, M., Dahyot, A., Sanchez, L., & Aubert, R. (2020).Coronavirus: visualisez l'évolution de l'épidémie en France et dans le monde. *Le Monde. fr*.
- Bolton J. E. (MAY 1982). Tha future of small business : A review of developments since the committe of inquiry. Journal of the Royal Society of Arts Vol. 130, No. 5310 (MAY 1982), pp. 305-320. Published By : RSA The royal society for arts, manufactures and commerce.
- D'Amboise, G., & Bakanibona, A. (1990). La planification dans les PME : une synthèse de résultats empiriques : conclusions et recommandations. *Revue internationale PME Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 3(2), 147-166.
- Desbois, D. (2003). Une introduction à l'analyse discriminante avec SPSS pour Windows. *La revue MODULAD*, 19(30).
- Escofier, B. (1990). Analyse des correspondances multiples conditionnelle. *Monde Des Util. Anal. Données*, 5, 13–28.
- Fernandes, N. (2020). Economic effects of coronavirus outbreak (COVID-19) on the world economy.
- Ferrier, O. (2002). Les très petites entreprises. *De Boeck*. Bruxelles.
- Filion, L., J. (1991). Vision et relations : Clefs du succès de l'entrepreneur. *Montréal*.
- Foliard, S. (2008). *Le financement bancaire des créateurs de très petites entreprises* (Doctoral dissertation, Thèse de doctorat en sciences de gestion). Université Lyon III).
- HCP. (2021). *Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises*.
- HCP. (2019). *Enquête nationale sur les PME marocaines*.
- Hoorens, S., Hocking, L., & Fays, C. (2020). How small businesses are coping with the impact of COVID-19. *Rand Europe: Cambridge, MA, USA*.

- Ibourk, A., & Aazzab, A. (2016). Analyse des défaillances d'entreprises au Maroc : Une approche qualitative. *Revue Marocaine de Recherche En Management et Marketing*, 2(14).
- Ibrahima, (1996). PME et institutions financières islamiques. Genève. ADA Dialogue, numéro 2, avril 1996
- Juergensen, J., Guimón, J., & Narula, R. (2020). European SMEs amidst the COVID-19 crisis: assessing impact and policy responses. *Journal of Industrial and Business Economics*, 47(3), 499–510.
- Julien, P. A., & Marchesnay, M. (1988). *La petite entreprise : principes d'économie et de gestion*. [Boucherville, Québec]: Éditions G. Vermette.
- Klecka, W. R., Iversen, G. R., & Klecka, W. R. (1980). *Discriminant analysis* (Vol. 19). Sage.
- Nicola, M., Alsafi, Z., Sohrabi, C., Kerwan, A., Al-Jabir, A., Iosifidis, C., ... & Agha, R. (2020). The socio-economic implications of the coronavirus pandemic (COVID-19): A review. *International journal of surgery*, 78, 185-193.
- L'UE. (2003). Guide de l'utilisateur pour la définition des PME. *Journal officiel de l'Union européenne*, 36.
- Ninich, O., Ettahir, A., Jossou, T. R., Kamal, K., & Medenou, D. (2021). Impact of the Strategies Deployed by Morocco to Reduce Health and Socio-Economic Risks during the First Half of the COVID-19 Pandemic. *Global Economics Science*, 45-60.
- Mintzberg, H. (1989). *Mintzberg on management: Inside our strange world of organizations*. Simon and Schuster.
- Muller, P., Robin, N., Jessie, W., Schroder, J., Braun, H., Becker, L. S., Farrenkopf, J., Ruiz, F. A., Caboz, S., & Ivanova, M. (2019). Annual Report on European SMEs 2018/2019- Research & Development and Innovation by SMEs. *European Commission*.
- Omerani, D., Haj-Khlifa, C., & Atitaou, A. (2022). Transformation digitale et performance financière : cas des banques commerciales Marocaines cotées. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, Vol.3 N° 10, 448-464.
- Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental (2020). *Les impacts sanitaires, économiques et sociaux de la pandémie de la " Covid-19 " et leviers d'actions envisageables*
- Renisio, Y., & Sinthon, R. (2014). L'analyse des correspondances multiples au service de l'enquête de terrain. *Genèses*, 4, 109–125.
- Saporta, G. (1990). Probabilités, Analyse des données et statistique : Technip. Paris, France.

- Vitenu-Sackey, P. A., & Barfi, R. (2021). The impact of Covid-19 pandemic on the global economy: emphasis on poverty alleviation and economic growth. *The Economics and Finance Letters*, 8(1), 32-43.
- Winston Jr, R., & Heiko, L. (1990). Just-in-time and small business evolution. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 14(4), 51-64.